

Sur la route des vacances... sans Schengen demain?

10.07.2025

D'un coup d'oeil

L'essentiel en bref :

- Depuis 1985, l'accord de Schengen a permis de bâtir un espace commun de sécurité et de libre circulation entre 29 pays européens
- C'est un levier essentiel pour notre sécurité, qui soutient aussi notre économie
- Dans un monde sous tension, ce n'est pas le moment de renoncer à ce qui nous protège

L'été est là! Et avec lui, les départs vers la France, l'Italie ou l'Espagne, en voiture, en train ou en avion. Grâce à Schengen, ces voyages se font en toute fluidité. En 2018, près de 90% des séjours à l'étranger de nos concitoyens se faisaient en Europe. Et pour les visiteurs venus d'Asie ou d'Amérique, un seul visa suffit pour explorer tout l'espace Schengen, Suisse comprise.

Le 14 juin dernier, Schengen a fêté ses 40 ans. Depuis 1985, cet accord a permis de bâtir un espace commun de sécurité et de libre circulation entre 29 pays européens. Il facilite les mobilités, renforce les échanges économiques et simplifie le quotidien de millions de citoyens.

Mais Schengen, ce n'est pas seulement l'absence de contrôles aux frontières. C'est aussi un levier essentiel pour notre sécurité. Le système d'information (SIS), consulté plus de 300 000 fois par jour par les autorités helvétiques, permet d'identifier des personnes recherchées, de repérer des objets volés ou de diffuser des alertes. Y renoncer affaiblirait notre capacité à lutter contre la criminalité transfrontalière.

Ce dispositif soutient aussi notre économie, notamment dans le secteur du tourisme. Moins d'obstacles, c'est plus de fréquentation. Si la Confédération devenait une enclave isolée, cela entraînerait un recul de l'attractivité, au détriment de nombreuses régions, en particulier les stations alpines, qui en dépendent directement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative «contre une Suisse à 10 millions», qui veut mettre fin à la libre circulation des personnes avec l'UE. Une telle rupture activerait la clause guillotine des accords bilatéraux I, entraînant leur résiliation. Elle couperait également notre lien aux accords Schengen/Dublin, indissociables de la libre circulation. En somme, ce texte signe l'arrêt de mort de la voie bilatérale avec l'UE, notre principal partenaire économique. S'il était accepté, la Suisse serait exclue de la coopération européenne en matière d'asile et de sécurité. Des demandes refusées ailleurs en Europe pourraient être relancées ici, augmentant la pression sur notre système. On obtiendrait exactement l'effet contraire...

Dans un monde sous tension, ce n'est pas le moment de renoncer à ce qui nous protège. Situés au cœur du continent, nous avons fait le choix de la coopération. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité!

Cet article a paru dans La Région le 8 juillet 2025.



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch